

L'ÎLE-D'ORLÉANS, UN PAYSAGE EN MUTATION

Lahoud Pierre / Canada

Les îles forment un monde à part. L'île n'est-elle pas le territoire mythique par excellence, le lieu où commence l'utopie! Dans sa définition aussi bien que dans sa signification, l'île diffère souvent du continent. L'île représente un repère, un lieu de bonheur, un havre de paix, le rêve de l'île serait une composante dialectique de la vie terne. Les îles sont reliées à notre enfance évoquant les romans d'aventure de Jules Verne et les péripéties de Robinson Crusoé. Pour la nation québécoise, un de ces îles mythiques est celle de l'Île-d'Orléans.

Reconnu comme arrondissement historique par la province de Québec, CANADA, l'Île-d'Orléans couvre l'ensemble d'un territoire insulaire d'une longueur de 34 km et d'une largeur maximum de 8 km. Les pointes formant ses extrémités relient une dorsale surélevée en forme de dôme et couverte de forêt. Sur les flancs de l'Île, des bâtiments de ferme parsèment les lotissements de terres cultivées qui descendent jusqu'à la bande riveraine où maisons anciennes, résidences de villégiature, noyaux villageois, anses, boisés et falaises animent un paysage marqué par plus de trois siècles d'histoire. L'Île-d'Orléans est située à 20 km à l'est de la ville de Québec (classée au patrimoine mondial).

L'Île commence à vivre les problèmes que connaissent les municipalités de banlieue. Comme le caractère de cet arrondissement est à la fois rural et semi-urbain, on entretient de la part de la population résidente un attachement pour un patrimoine historique et rural en même temps qu'un intérêt très marqué pour tout ce qui est moderne et adapté au mieux-être individuel.

Face à ce contexte à la fois riche et troublant, quelle attitude et surtout quelle approche doit-on développer?

L'Île-d'Orléans est ceinturée par le chemin Royal qui relie les municipalités. Un pont constitue l'unique lien terrestre avec la région de Québec. La majeure partie du territoire orléanais est consacrée à l'agriculture. Les escarpements en terrasse irrigués de ruisseaux sont notamment dédiés à la culture de fruits. L'Île-d'Orléans abrite plusieurs biens culturels classés ou reconnus ainsi que de nombreux sites

archéologiques amérindiens et européens. On y compte quelque 3500 bâtiments dont plus de 1,000 bâtiments patrimoniaux, des maisons contemporaines et des résidences de villégiature.

Dans l'imaginaire collectif québécois, l'Île-d'Orléans revêt une valeur symbolique. Le mythe entourant l'Île-d'Orléans, berceau du fait français en Amérique, s'appuie sur une représentation idéalisée du passé. On identifie facilement l'Île-d'Orléans à des traditions québécoises bien ancrées, aux paysages ruraux authentiques, à des terres agricoles fertiles. Grâce aux poètes et aux chansonniers comme Félix Leclerc, une légende québécoise reconnue dans le monde francophone, aux conteurs de légendes, aux écrits de nombreux intellectuels ou aux histoires et anecdotes de voyageurs, l'Île-d'Orléans a toujours été entourée de mystère et de poésie.

De tout temps, on a présenté ce territoire comme un paradis perdu qui évoque l'art de vivre d'autrefois. Le mythe persiste toujours, surtout pour les gens de l'extérieur car, pour les habitants de l'Île, leur territoire est avant tout un lieu de vie qui doit évoluer, s'adapter et se moderniser. Les deux visions semblent s'éloigner l'une de l'autre. Doit-on alimenter le mythe ou révéler une réalité plus pragmatique.

La construction du pont en 1935 a mis un terme aux contraintes liées à la vie insulaire mais aussi à la protection naturelle de l'Île contre la pression urbaine et les effets néfastes de la modernité sur un territoire si sensible. Si les décennies suivant la construction du lien avec la côte ont surtout été témoins d'un flux continu sur l'Île d'estivants et de touristes venus admirer ce lieu enchanteur et cet havre de paix, les années 1960 et 1970 ont vu apparaître le phénomène de l'étalement urbain causé par l'expansion de la capitale, qu'est la Ville de Québec. L'Île est de plus en plus investie par une population qui travaille en dehors de son territoire mais qui le choisit pour son cadre de vie exceptionnel. Les développements qui ont été réalisés à cette époque tenaient compte d'un schéma trop souvent commun à l'ensemble des banlieues sans étudier les caractéristiques de l'implantation et de l'architecture de l'Île.

Afin de contrer les effets néfastes des nouvelles

Section II: Vulnerabilities within the settings of monuments and sites:
understanding the threats and defining appropriate responses

Section II : Identifier la vulnérabilité du cadre des monuments et des sites – Menaces et outils de prévention

constructions et la banalisation des paysages construits, l'Île-d'Orléans devenait en 1970 le plus important arrondissement historique de la province de Québec par sa superficie. Le classement implique de fait, l'obligation d'assurer le maintien du caractère de l'Île.

La valeur patrimoniale de ce territoire tient non seulement à la richesse de son architecture ancienne, mais à une organisation physique et spatiale des éléments qui composent le paysage que nous connaissons aujourd'hui.

Le territoire

L'Île est le point de départ de 300 familles souches qui ont essaimé partout en Amérique et qui ont donné plus de 4 millions de descendants. Le paysage seigneurial hérité de la France a laissé son empreinte indélébile et est à l'origine du cadastre actuel. Les terres sont découpées comme des lanières, elles sont toutes perpendiculaires au fleuve et donnent à chaque propriétaire un accès au fleuve, qui constitue la seule voie de communication de l'époque. Ces terres aboutissent toutes en un point nommé mitan ou trécaré. Vue du ciel, on a l'impression de voir une immense courtepoinette.

Les immigrants français qui arrivent en cette Nouvelle-France apportent avec eux une façon de faire et des techniques de constructions propres à leur pays d'origine. À cause des ressources naturelles nombreuses, on construira des maisons en bois ayant une faible surface avec des caractéristiques adaptées au climat rigoureux du Québec. La maison sera orientée pour faire face au sud et présentera son mur pignon aux vents les plus froids. Cette société traditionnelle de type autarcique va obliger l'habitant à avoir des espaces nécessaires pour la production de biens courants liés à sa survie.

L'identité du territoire

1. L'insularité et le maritime

Par définition, une île est une terre entourée d'eau. À l'Île-d'Orléans c'est aussi une terre entourée de mystères et de mémoires. Constituant une limite naturelle, la présence du fleuve Saint-Laurent a aussi déterminé la façon d'occuper le territoire en étant à l'origine du découpage et de la répartition des terres. Du fait de son insularité, l'Île-d'Orléans possède aussi un caractère maritime de par ses activités et ses infrastructures reliées à l'utilisation du fleuve qui la ceinture. Le transport maritime, la construction navale, la villégiature et l'architecture ont laissé leurs marques dans les paysages côtiers de l'Île.

Les liens avec le fleuve sont importants, les vues et les panoramas sur le fleuve ont été un facteur déterminant dans l'implantation du bâti traditionnel.

2. Le rural et l'agricole

L'Île-d'Orléans a toujours été considérée comme une terre qui détient des propriétés particulières et elle a longtemps été perçue comme le grenier de la Ville de Québec.

Il y a 50 ans, la majorité des insulaires vivaient de l'agriculture. Aujourd'hui, à peine 10% des insulaires la pratique. La nature de cette activité agricole a déterminé l'esthétique des paysages de l'Île. Les terres cultivées sont le fruit d'un long processus d'interaction entre l'humain et son milieu. Elles forment des espaces naturels humanisés, une nature domestiquée dont l'aspect, la couleur, les textures, les perspectives, les contrastes varient suivant les saisons.

Les villages qui parsèment le territoire, véritables reflets du caractère rural de l'Île sont fortement organisés autour du patrimoine religieux composé des églises, presbytères, cimetières, chapelles de procession, croix de chemin, etc... Chacun de ces éléments constitue un point de repère qui ponctue le paysage et qui forme une heureuse synthèse entre le sacré et le profane.

L'Île-d'Orléans est un espace construit à caractère rural. Même si les nouvelles constructions ne sont pas reliées à l'exploitation agricole, elle s'inscrit dans un espace issu d'un passé agricole. En effet, le cadastre original en bande étroite et bien ancré dans le paysage avec l'orientation dominante des constructions selon la direction des terres. La délimitation des lots par la végétation ou des éléments construits comme des clôtures. À vol d'oiseau, le damier que forment les terres cultivées démontre bien le système de partition du sol en fonction des activités agricoles.

Au niveau de l'implantation, les nouveaux développements de type banlieusard se retrouvent dans des espaces initialement non destinés à l'urbanisation du fait de la logique même du territoire. Des lotissements entiers ont donc été implantés hors contexte et en rupture totale avec les paysages ruraux de l'Île.

Les constats

Malgré le contexte légal, le développement résidentiel chaotique, la banalisation de l'architecture et le grignotage des espaces naturels n'ont pas été freinés.

Pendant plusieurs siècles, l'Île-d'Orléans s'est développée

Section II: Vulnerabilities within the settings of monuments and sites:
understanding the threats and defining appropriate responses

Section II : Identifier la vulnérabilité du cadre des monuments et des sites – Menaces et outils de prévention

et modelée en fonction des contraintes et des potentialités des richesses de l'Île. Aujourd'hui on a oublié qu'il s'agissait avant tout d'une île, c'est-à-dire d'un espace limité et non urbanisable à l'infini. L'Île est donc un espace fragile.

Reprenons les éléments qui caractérisent ce territoire et voyons les menaces qui pèsent sur eux.

1.L'insularité et le maritime

Les caractères qui définissent l'insularité sont avant tout le contact visuel et l'accessibilité au fleuve. Pour ce qui est du contact visuel, les panoramas les plus importants sont protégés. Cependant, toute la bande riveraine de l'Île est en pleine mutation. Les secteurs du bord du fleuve ont toujours été réservés à la villégiature, l'agriculture se réservant l'intérieur des terres. Or, la pratique de villégiature est en plein changement, les endroits où se trouvaient des petites résidences secondaires sont achetés par les gens de la ville qui les démolissent et les remplacent par des résidences permanentes occupant tout l'espace du terrain. Où il n'y avait qu'un traitement paysager naturel, nous retrouvons maintenant des traitements paysagers artificiels et non intégrés bref, des aménagements de type banlieue sans aucune relation avec l'environnement insulaire. Où il y avait autrefois des percées visuelles, on retrouve maintenant des clôtures bloquant complètement la vue sur le fleuve.

À contrario, si cette tendance se maintenait, nous pourrions faire le tour de l'Île sans voir le fleuve.

2.Le territoire agricole et l'architecture

La pratique agricole elle aussi est en pleine mutation. Même si seulement 10% des insulaires pratiquent l'agriculture, il n'en reste pas moins qu'ils sont propriétaires de 90% du territoire foncier. Or, les nouvelles façons de faire en agriculture bouleversent de façon considérable le paysage rural.

À titre d'exemple, on retrouvait autrefois des clôtures traditionnelles qui délimitaient les espaces et mettaient en valeur de façon très claire la trace du système seigneurial. À cause des nouvelles façons de garder le bétail, on enlève ces clôtures et on perd donc la trace du cadastre original. Les nouveaux bâtiments agricoles sont pratiques, immenses et constituent des ruptures très marquées dans les façons de faire. Avant, les bâtiments agricoles se situaient toujours de la même façon, en parallèle de la maison. Maintenant, on assiste à des nouvelles implantations déconnectées des façons de faire traditionnelle.

L'Avenir

L'exacerbation des fragilités de l'Île et la rupture de son équilibre risquent d'avoir des conséquences sur le cadre de vie des résidents. L'introduction d'un développement urbain dans le cadre rural et la banalisation des paysages et du cadre bâti risque d'altérer de façon majeure, voire irréversible, la perception du territoire. Plusieurs questions se posent; les résidents de l'Île souhaitent-ils une mutation de la population, inévitable dans le cadre de l'accentuation du développement urbain?

L'Île-d'Orléans, une fois banalisée et péri-urbanisée attirera-t-elle encore des touristes? Peut-on se permettre de perdre cette activité touristique qui amène plus de 600,000 visiteurs par année et qui est un moteur économique remarquable.

Finalement, la prise en compte de toutes les dimensions patrimoniales de l'Île insulaire, maritime, agricole et rurale n'est-elle par la condition de survie de l'Île? Il est essentiel de trouver un équilibre entre les mécanismes de transformation de l'espace par l'urbanisation et les exigences de la conservation des paysages et du cadre rural.

La démarche que nous avons effectuée au ministère de la Culture et des Communications l'a été au niveau de la sensibilisation. Elle nous guide encore aujourd'hui.

Nous sommes d'avis que la protection du patrimoine doit se faire par l'engagement de toutes les parties concernées, notamment les élus des municipalités et la population. Ce sont en définitive les gens sur place qui sont et seront les véritables garants de la protection puisque ce sont eux qui font évoluer leur cadre de vie. L'UNESCO et ICOMOS n'ont d'ailleurs cessé de montrer qu'une opération patrimoniale n'est véritablement une réussite que si la population s'est appropriée son patrimoine et si elle se sent concernée par sa sauvegarde.

Nous avons donc lancé une opération pour amorcer une sensibilisation de la population pour faire émerger une prise de conscience des fragilités et des potentialités de l'Île.

En partenariat avec les municipalités et la Commission des biens culturels, nous avons produit des fiches techniques de sensibilisation qui ont été distribuées gratuitement à toute la population orléanaise.

L'objectif était d'informer, concrétiser et sensibiliser tous les citoyens. Le projet répond aux besoins maintes fois

Section II: Vulnerabilities within the settings of monuments and sites:
understanding the threats and defining appropriate responses

Section II : Identifier la vulnérabilité du cadre des monuments et des sites – Menaces et outils de prévention

exprimé des résidents actuels et futurs de comprendre leurs responsabilités dans la préservation des caractéristiques patrimoniales de l'Île. Plusieurs guides savants avaient été publiés sans que la population ne se sente concernée. Les trois organismes qui ont chapeauté ce projet ont donc conçu un guide d'intervention facile d'accès, convivial qui informe et sensibilise les résidents aux qualités du territoire où ils ont choisi de vivre.

La série l'ABC de l'arrondissement historique de l'Île-d'Orléans est composée de douze fiches individuelles, largement illustrées et décrivant les caractéristiques patrimoniales de l'Île-d'Orléans à tous les niveaux : parcours et lotissements, cœurs et abords de villages, parcelles et implantation, architecture traditionnelle et contemporaine, volumétrie et toiture, ouvertures, revêtements extérieurs, ornementation, bâtiments secondaires, aménagements paysagers et affichage.

Les textes sont précis, succints, et les photographies soignées et le graphisme met en valeur le message.

Plutôt que d'imposer de nouveau des règles et critères, l'ABC invite la population à faire une pause avant d'entreprendre des travaux. Faire une pause pour mieux comprendre comment protéger un lieu sensible. L'idée sous-jacente était de mettre en vedette les beautés du lieu plutôt que les erreurs commises et enrichir le vocabulaire architectural des citoyens afin d'exercer son œil à mieux identifier les éléments du décor.

Cette approche résolument optimiste a contribué sans aucun doute à changer les attitudes des propriétaires et des administrations en un temps record. Quelques mois après leurs distributions, nous percevons déjà une manière différente de faire les choses chez les demandeurs qui s'intéressaient davantage à ce qui donne son cachet à l'Île et à ce qui lui nuit.

Chaque municipalité s'est appropriée le projet et le distribue gratuitement à tous nouveaux citoyens. Les fiches ont aussi été incorporées au site Internet de la MRC de l'Île-d'Orléans et sont donc accessibles encore plus facilement.

À cette approche de sensibilisation se greffent des ententes de partenariat entre les six municipalités de l'Île et le ministère de la Culture et des Communications. Les ententes de développement culturel et de gestion des biens culturels permettent de travailler à l'amélioration de la qualité de l'aménagement, à la conservation et à la mise en

valeur du patrimoine orléanais et à encourager la recherche de solutions réalistes et adaptées à la vie actuelle afin de préserver à la fois la valeur patrimoniale et la promotion économique.

Au lieu d'imposer notre approche, le ministère, par ses ententes, travaille avec le milieu à la recherche d'actions novatrices afin de trouver des solutions adaptées au contexte si particulier de cette île.

Évidemment, il reste encore beaucoup à faire, mais déjà nous travaillons avec tous les intervenants pour favoriser une protection dynamique de l'Île et trouver un équilibre, une harmonie entre les mécanismes de transformation de l'espace par l'urbanisation et les exigences des écosystèmes, des paysages et du cadre bâti.

N'est-ce pas là, la seule façon d'assurer un développement durable, et ainsi préserver cette île mythique pour les générations futures.

Un des plus grands poètes du Québec, Félix Leclerc, a grandement contribué à faire connaître l'Île-d'Orléans en y faisant sa retraite et en la chantant. D'ailleurs sa chanson l'Île-d'Orléans constitue une des œuvres maîtresses de sa production. Poète, chansonnier, philosophe, il commençait sa chanson.

Section II: Vulnerabilities within the settings of monuments and sites:
understanding the threats and defining appropriate responses

Section II : Identifier la vulnérabilité du cadre des monuments et des sites – Menaces et outils de prévention

Abstract

L'Île d'Orléans est un arrondissement historique classé par le gouvernement du Québec (CANADA). Située près de Québec (ville classée au patrimoine mondial), cette île est longue de 34 kilomètres et large de 8 kilomètres. Elle est reliée par un pont depuis 1935.

Avec ses quelques 300 familles souches qui ont essaimé à travers toute l'Amérique du Nord pour donner plus de 4 millions de descendants, avec ses caractéristiques propres aux îles que sont le maintien des traditions, exploitation maritime, implantation humaine et architecture spécifique (rurale et villégiature), l'Île d'Orléans demeure un milieu extrêmement fragile.

Même si le territoire est protégé par une loi, il n'en reste pas moins que depuis quelques années, une pression nouvelle se fait sentir et risque de déstabiliser cet équilibre : le développement de banlieue.

Ce développement se retrouve un peu partout sur le territoire et est en totale rupture avec le développement traditionnel et séculaire de l'Île au niveau de l'implantation et il se retrouve dans des espaces initialement non destinés à l'urbanisation. Ce développement de type banlieue est aussi en rupture au niveau de la relation maison, parcelle et paysage. On y retrouve une implantation indépendante de la parcelle, une absence de boisés et une architecture sans lien avec le fleuve. Nous nous retrouvons donc devant une bande riveraine en mutation; les maisons qui y étaient installées auparavant sont démolies pour faire place à des maisons plus spacieuses qui occupent tout l'espace et bloquent les percées visuelles vers le fleuve.

À contrario, nous pourrions dans un avenir pas trop lointain, faire le tour de l'Île sans voir le fleuve qui l'entoure.

Comment peut-on assurer le développement durable de l'Île d'Orléans, comment conserver et mettre en valeur le caractère insulaire, l'équilibre fragile entre le milieu naturel et l'espace humanisé est-il en péril? A-t-on atteint un seuil critique de développement?

Les amorces de solution que nous présenterons permettront d'élaborer une réflexion sur ce phénomène que l'on retrouve mondialement.

Section II: Vulnerabilities within the settings of monuments and sites:
understanding the threats and defining appropriate responses

Section II : Identifier la vulnérabilité du cadre des monuments et des sites – Menaces et outils de prévention

L'ÎLE-D'ORLÉANS, UN PAYSAGE EN MUTATION

Lahoud Pierre / Canada



Ile-d'Orléans